www.cnam.fr
www.cnam-lr.fr

le cnam
Languedoc-Roussillon





sommaire

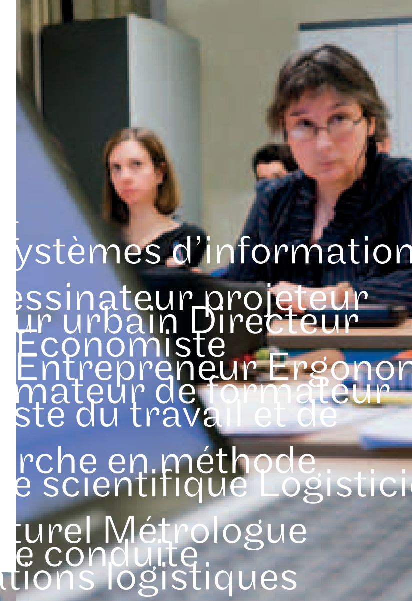
Notre action en région
Languedoc-Roussillon

L'action sociale

- accueillir, informer, orienter et construire des parcours de formation,
- former tout au long de la vie,
- favoriser la progression professionnelle et l'insertion,
- accompagner les plus fragiles.

L'action économique

- porter de grands projets de développement en Languedoc-Roussillon,
- favoriser le développement de projets innovants en Languedoc-Roussillon,
- créer de la valeur dans les organisations par la formation,
- améliorer l'organisation et la compétitivité des entreprises,
- accompagner le développement de nouvelles activités dans les petites entreprises,
- faire évoluer les compétences pour anticiper et accompagner les mutations économiques.





Le Conservatoire National des Arts et Métiers



Qui sommes-**nous** ?

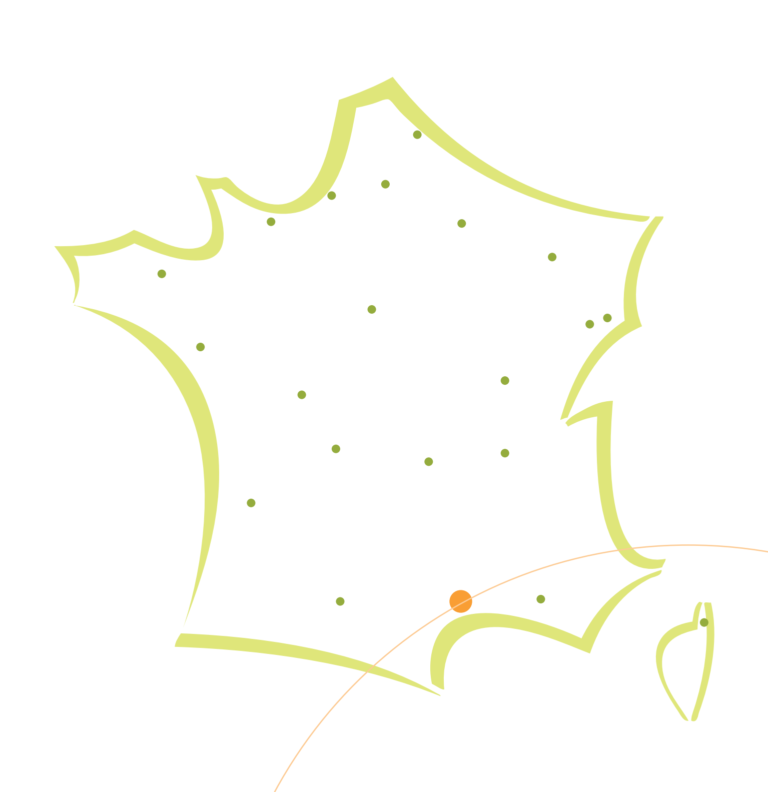
Le Cnam, 220 ans d’expérience

Fondé en 1794 par l’abbé Grégoire, le Cnam est aujourd’hui l’un des premiers opérateurs de formation professionnelle d’adultes en France et en Europe. Le Cnam forme près de 100 000 personnes par an dans les domaines des sciences de l’ingénieur, du management et des sciences sociales. Présent dans plus de 150 villes de France mais également en Europe et dans le monde, il permet de débuter une formation à un endroit et de la poursuivre ailleurs avec la même garantie de qualité.

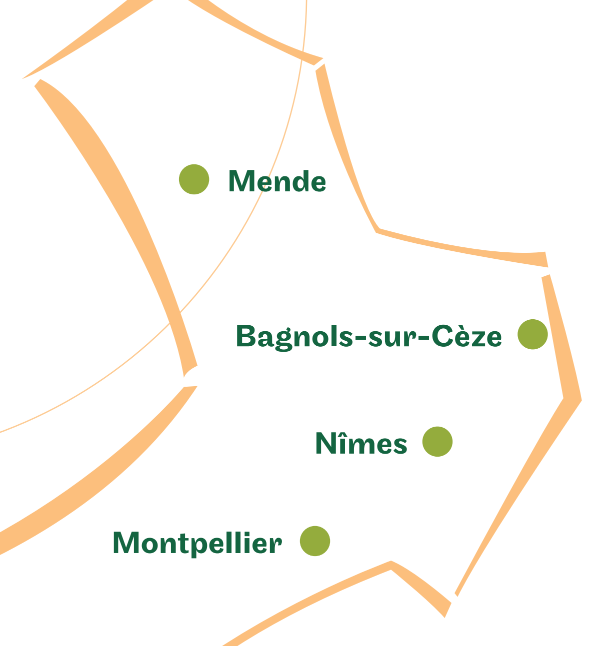
Placé sous la sous tutelle du Ministère de l’enseignement supérieur et de la recherche, le Cnam remplit 3 missions :

- *la formation tout au long de la vie*
- *la recherche et l’innovation*
- *la diffusion de la culture scientifique et technique*

Le Cnam est un acteur reconnu de la recherche et de l’innovation en ingénierie de la formation et en ingénierie pédagogique. Notre établissement conseille les pouvoirs publics, le secteur associatif et les grandes entreprises sur les questions d’emploi et de formation.







Le Cnam Languedoc-Roussillon

- 50 ans d'existence
- 5 implantations en Région
- 2 000 personnes formées chaque année
- des services et des formations couvrant l'ensemble du territoire
- des modalités d'enseignement pédagogiques variées et adaptées aux besoins des publics et des organisations (cours du soir, en journée, à distance)
- plus de 300 formations
- 60 diplômes et certifications
- 250 UE et modules
- 50 % des enseignants issus du monde professionnel

Mende
Bagnols-sur-Cèze
Nîmes
Montpellier
Perpignan

Le Cnam : pour qui ?

“ La formation pour tous et partout ”

Le Cnam s’adresse aux publics à la recherche d’une insertion professionnelle réussie, aux salariés, travailleurs indépendants, créateurs d’entreprise, demandeurs d’emploi, personnes en retour à l’emploi, souhaitant actualiser ou compléter leurs connaissances ou acquérir un diplôme pour évoluer dans leur carrière, trouver un emploi ou en changer.

Le Cnam propose plusieurs formations entrant dans un processus d’alternance (contrats d’apprentissage et de professionnalisation) qui permettent d’obtenir un diplôme tout en acquérant une expérience professionnelle.

HandiCnam

Le Cnam LR c’est aussi l’engagement aux côtés des publics fragilisés pour favoriser leur insertion professionnelle, retour à l’emploi ou maintien en poste. Dans ce cadre, une plateforme de services dédiée au Handicap a été créée en 2010/2011 : Handi’cnam LR. Pour les personnes en situation de handicap, cela se traduit par un accompagnement renforcé : accueil personnalisé, accompagnement et recherche de solutions tout au long du parcours de formation, aide au retour à l’emploi. Handi’cnam LR c’est aussi des solutions proposées aux entreprises de plus de 20 salariés soumises à l’obligation d’emploi des personnes en situation de handicap : pré recrutements, contrats en alternance, accueil de stagiaires, formations sur des problématiques liées au handicap, audits et accompagnements (management, RH, formation etc.) spécialisés sur les thématiques du handicap.
Handi’cnam LR a aussi pour mission de développer des partenariats pour identifier de nouvelles pistes d’orientation, de formation et d’insertion professionnelle pour les publics handicapés en Languedoc-Roussillon.



Le Cnam : pourquoi ?

- > actualiser ses connaissances
- > acquérir de nouvelles compétences
- > développer son employabilité
- > évoluer dans son métier
- > changer d'orientation professionnelle
- > sécuriser son parcours professionnel
- > améliorer l'organisation et la compétitivité des entreprises
- > investir dans le capital humain et créer de la valeur dans les organisations
- > favoriser une meilleure employabilité des publics

Le Cnam propose de suivre une formation professionnelle continue selon plusieurs formules, combinables entre elles : en cours du soir, en journée, le samedi, à distance, sous forme de stages de formation (intra et inter entreprises)...

Chacun choisit sa formule en fonction de ses disponibilités et de son projet personnel et professionnel.

Le Cnam : comment ?

Une stratégie de formation, un plan d'action, un parcours personnalisé.
Avec le Cnam, les modalités d'enseignement permettent de concilier une activité professionnelle et la formation tout en conservant une mobilité professionnelle et géographique (le Cnam est présent sur l'ensemble du territoire français et à l'étranger).

Cours du soir et du samedi : hors temps de travail.
La plupart des formations sont assurées hors temps de travail (HTT) du lundi au vendredi soir de 18h30 à 21h30 et le samedi.

Formation ouverte à distance tutorée (FOAD)
La formation ouverte à distance permet de s'organiser à son rythme, sans contrainte de déplacement ni d'horaire imposé.
Les enseignements sont tutorés par un intervenant et des séances de regroupement (parfois obligatoires) sont proposées aux auditeurs.

Les enseignements à modalité hybride
Ils combinent des modalités de cours en " présentiel " (regroupement physique d'apprenants) et des activités pédagogiques distantes par une utilisation importante de Plei@d (plateforme d'enseignement à distance du Cnam) et d'outils d'information et de communication (studios de cours).

Formations en journée
Il s'agit de formations qualifiantes mais aussi des parcours certifiants et diplômants pouvant intégrer un dispositif d'alternance. Elles sont délivrées en temps ouvrable (TO).

Streaming
Vous pouvez assister à des cours depuis votre domicile, ou votre lieu de travail, en direct ou en différé, interagir avec l'enseignant et le groupe à distance.

Quels types de formations ?

Bac + 1	Bac + 2	Bac + 3	Bac + 4	Bac + 5	
60	120	180	240	300	Crédits
	RNCP III	Licence	RNCP II	Master	
				Titre Ingénieur	
Certificat Professionnel		Certificat de Compétence	Certificat de Spécialisation		

Les formations certifiantes et diplômantes du Cnam sont calquées sur le schéma européen Licence / Master Doctorat.
Chacune des certifications du Cnam est composée de modules de cours délivrant respectivement 4, 6 ou 8 crédits (1 crédit = 10 heures de formation).

Les diplômes et certificats d'établissement Cnam

Le Cnam délivre de nombreux certificats et diplômes d'établissement homologués :

- CP : les certificats professionnels (accès niveau bac) s'adressent aux personnes à la recherche d'une qualification rapide ou d'une reprise d'études à caractère professionnel. Ils constituent une première étape vers l'acquisition des titres RNCP de niveau III,
- CC : les certificats de compétence (accès niveau bac + 2) permettent d'acquérir des compétences complémentaires et spécifiques. Ils constituent la plupart du temps une première étape vers l'acquisition des titres RNCP de niveau II,
- CS : les certificats de spécialisation (accès niveau bac+3, bac+4) offrent une formation courte qui répond à une demande de spécialisation professionnelle de haut niveau.

Les titres professionnels inscrits au RNCP

Le Répertoire national des certifications professionnelles est un outil créé par la loi dite de modernisation sociale et géré par la Commission nationale des certifications professionnelles (CNCP), structure interministérielle, dont le rôle est, notamment, de regrouper en France, l'information sur tous les diplômes et titres existants.
Les titres RNCP sont découpés en niveaux qui permettent de les positionner en catégories de fonction : employé-technicien, cadre spécialisé et manager, cadre dirigeant.

Les diplômes LMD

Le schéma LMD (licence-master-doctorat) s'inscrit dans le cadre de l'harmonisation européenne de l'enseignement supérieur, laquelle vise à favoriser la mobilité des élèves, la construction de parcours personnalisés et la lisibilité internationale des diplômes.
Les licences sont organisées en trois parcours : L1, L2 et L3. Chacun d'entre eux est divisé en unités d'enseignement et unités d'activité, auxquelles sont affectés des crédits européens. La licence est ainsi validée par l'obtention de 180 crédits.

Le diplôme d'ingénieur du Cnam

Le Cnam Languedoc-Roussillon propose des cursus aboutissant à un titre d'ingénieur, diplôme de niveau I (bac+5) habilité par la Commission des titres de l'ingénieur. L'accès à l'école d'ingénieur du Cnam (EICnam) est soumis à une procédure spécifique. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre centre d'enseignement.

Les contenus de ces formations sont construits à partir des référentiels d'emploi et de formation des entreprises et branches professionnelles pour s'adapter aux compétences recherchées par les entreprises.



- **Les formations certifiantes et diplômantes**
- **Les formations courtes et modulaires**
- **Les programmes spécifiques et les formations spécialisées**

Former en continu

Une offre de formation dédiée aux publics et aux organisations

Les formations certifiantes et diplômantes*

Filière	Type de formation	Code	Intitulé de la formation	Postes et fonctions visés	Nb d'heures en centre	Lieu de formation	Contact
Comptabilité-Gestion-Finance	Certificat Professionnel	CP02	Assistant comptable	Aide-comptable Assistant / Assistante comptable Assistant / Assistante de cabinet comptable Assistant / Assistante de gestion en comptabilité.	290	Montpellier, Mende, Perpignan, Nîmes	contact@cnam-lr.fr
Comptabilité-Gestion-Finance	Certificat Professionnel	CP06	Assistant PME-PMI	Assistant de PME. Au sein de l'entreprise, il maîtrise les outils de base du secrétariat de gestion, prend en charge la préparation de documents administratifs, comptables ou fiscaux et assure la planification et l'organisation des activités.	280	Montpellier, Perpignan, Nîmes	contact@cnam-lr.fr
Comptabilité-Gestion-Finance	Certificat de Compétence	CC10	Contrôle de gestion	Contrôleur de gestion dans une moyenne ou grande entreprise.	240	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Comptabilité-Gestion-Finance	Titre professionnel RNCP Niveau III	CPN16	Assistant de gestion option gestion administrative et financière	Assistant(e) de gestion, gestionnaire administratif (adjoint administratif, technicien de gestion administrative), assistant(e) de gestion en comptabilité (aide comptable, secrétaire comptable, collaborateur comptable), assistant(e) de gestion du personnel.	480	Montpellier, Perpignan, Nîmes	contact@cnam-lr.fr
Comptabilité-Gestion-Finance	Licence L3	LG020-2	Licence Mention gestion d'entreprise et Développement International (L3)	Assistant responsable export • chargé de clientèle, chargé d'affaires • collaborateur de service d'administration des ventes • collaborateur de service commercial/marketing • collaborateur de service achats	410	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Comptabilité-Gestion-Finance	Licence L3	LG022	Licence Droit Économie gestion - Mention Analyse économique et financière (L3)	• Assistant de gestion en finance • adjoint de direction PME/PMI • collaborateur de service achats • assistant contrôleur de gestion • collaborateur de services d'administration générale	390	Montpellier, Perpignan	contact@cnam-lr.fr
Comptabilité-Gestion-Finance	Titre professionnel RNCP Niveau II	CPN61	Responsable comptable	Postes de responsabilité dans un service ou une direction comptable et financière ou de contrôle de gestion au sein des entreprises petites et moyennes.	525	Montpellier, Perpignan	contact@cnam-lr.fr
Entrepreneuriat	Titre professionnel RNCP Niveau III	CPN45	Titre Professionnel Entrepreneur de Petite Entreprise	Direction/poste d'encadrement dans une petite entreprise, pilotage d'un projet de création, développement ou de reprise d'entreprise.	308	Nous consulter	entrepreneurs@cnam-lr.fr FS
Métiers du droit	Certificat Professionnel	CP37	Assistant administratif	Assistant administratif, Secrétaire administrative, hôtesse d'accueil polyvalente, assistant des services administratifs et de l'accueil.	285	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Métiers du droit	Titre professionnel RNCP Niveau III	CPN47	Assistant de gestion mention gestion administrative et juridique	Chargé d'administration, assistant de direction, assistant d'équipe, attaché de direction, sécrétaire de direction.	460	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Métiers du droit	Certificat de Compétence	CC02	Droit des affaires	Fonctions d'adjoint à la direction juridique d'une entreprise ou de secrétaire général d'une entreprise. Fonctions de collaborateur ou de clerc d'un cabinet juridique	260	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Commerce-Vente-Marketing	Certificat Professionnel	CP32	Attaché commercial	Attaché commercial	255	Nîmes	contact@cnam-lr.fr
Stratégie-Organisation-Ressources humaines	Certificat de Compétence	CC06	Management opérationnel	Responsable d'une unité industrielle, production ou service, responsable d'un projet ou d'une affaire	205	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Stratégie-Organisation-Ressources humaines	Licence L3	LG020-1	Licence Mention Gestion d'entreprise Gestion des organisations (L3)	• Chargé d'études en gestion d'entreprise • adjoint de direction PME/PMI • collaborateur de services d'administration générale	420	Montpellier, Perpignan	contact@cnam-lr.fr
Stratégie-Organisation-Ressources humaines	Titre professionnel RNCP Niveau II	CPN22	Responsable en gestion	Fonctions supérieures de gestion dans un service administratif et financier d'une grande entreprise, direction administrative et financière d'une entreprise moyenne, création d'entreprise, gestion de projets ou d'unités opérationnelles de production.	660	Montpellier, Perpignan	contact@cnam-lr.fr
Stratégie-Organisation-Ressources humaines	Certificat de Compétence	CC41	Assistant Ressources Humaines	Assistant Ressources Humaines	260	Montpellier, Perpignan Nîmes	contact@cnam-lr.fr
Stratégie-Organisation-Ressources humaines	Licence L3	LG021-2	Licence Mention Gestion des ressources humaines (L3)	Assistant de gestion du personnel Technicien de gestion du personnel, Responsable administratif et de gestion du personnel Attaché au service juridique ou au service ressources humaines, Conseil dans un organisme de protection sociale	420	Montpellier, Perpignan Nîmes	contact@cnam-lr.fr



* Toutes ces formations, à l'exception des formations spécialisées (FS), sont soumises à l'approbation de co-financement auprès du Conseil Régional, sous réserve de validation.

Les formations certifiantes et diplômantes*

Filière	Type de formation	Code	Intitulé de la formation	Postes et fonctions visés	Nb d'heures en centre	Lieu de formation	Contact
Stratégie-Organisation-Ressources humaines	Titre professionnel RNCP Niveau II	CPN04	Responsable Ressources Humaines	gestionnaire RH responsable RH responsable d'un service d'audit social directeur(trice) d'établissement, d'unité de production.	370	Montpellier, Perpignan Nîmes	contact@cnam-lr.fr
Santé au travail	Certificat Professionnel	CP33	Assistant en santé et sécurité au travail	Assistant en santé et sécurité au travail, préventeur des risques professionnels	434	Montpellier	pole-sante@cnam-lr.fr FS
Santé au travail	Certificat de Compétence	CC102	Chargé d'action ergonomique	Assistant ergonome, Préventeurs des risques professionnels, métiers du handicap…	305	Montpellier	pole-sante@cnam-lr.fr FS
Santé	Certificat de Compétence	CC115	Infirmier-coordinateur(trice) en établissement médico-social	Coordinateur en structure médico-social	200	Montpellier	pole-sante@cnam-lr.fr FS
Santé	Certificat de Compétence	CC106	Technicien de l'information médicale (CC106)	Technicien de l'information médicale	240	Montpellier	pole-sante@cnam-lr.fr FS
Services à la personne	Certificat Professionnel (en cours d'habilitation)	CP (en cours)	Accompagnant professionnel de la Personne âgée	postes à pourvoir au sein d'associations de service d'aide à la personne, aux auxiliaires de vie à domicile, aux personnels hospitaliers type aides - soignants, assistants en service hospitalier, professionnels travaillant en gériatrie et maisons de retraite	240	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Travail-Orientation-Formation	Certificat Professionnel	CP29	Chargé d'information, d'accueil et d'orientation	Chargé d'accueil	305	Nîmes	contact@cnam-lr.fr
Travail-Orientation-Formation	Titre profes-sionnel RNCP Niveau III	CPN42	Chargé d'accompagnement social/Professionnel	Conseiller en insertion	615	Nîmes	contact@cnam-lr.fr
Travail-Orientation-Formation	Certificat de Compétence	CC45	Pratiques de la Médiation	Médiateur, praticien de la médiation, travail social, insertion…	360	Montpellier	mediation@cnam-lr.fr FS
Travail-Orientation-Formation	Licence L3	LG023-1	Licence SHS Parcours Animation et gestion de la Formation des Adultes (L3)	Animateur de formation dans un organisme ou un service formation ; formateur dans une spécialité technique ; conseiller en formation ; conseiller professionnel ; formateur référent ou tuteur auprès de publics adultes en insertion ou en mobilité professionnelle.	430	Montpellier Nîmes	contact@cnam-lr.fr
Travail-Orientation-Formation	Titre profes-sionnel RNCP Niveau II	CPN03	Responsable de projets de formation	Responsable de formation, responsable de projet de formation, cadre pédagogique…	690	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Travail-Orientation-Formation	Licence (L3)	LG023-3	Licence SHS Par-cours Psychologie du travail et clinique du travail	Poste insertion professionnelle, reconvertion pour publics jeunes et adultes	500	Perpignan	perpignan@cnam-lr.fr
Travail-Orientation-Formation	Master II	MR063	Master SHS mention Analyse du travail et développement des compétences	Ce Master s'adresse : aux praticiens de la formation, aux cadres de la fonction RH et aux responsables de service, aux consultants en organsaition et conduite du changement	360	Montpellier	contact@cnam-lr.fr FS
Construction	Certificat Professionnel	CP44	Technicien de chantier	Assistant-Conducteur de travaux	300	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Construction	Certificat professionnel	CP45	Technicien de bureau d'études BTP	Dessinateur BTP	290	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Construction	Titre profes-sionnel RNCP Niveau III	CPN63	Conducteur de travaux BTP	Conducteur de travaux BTP	670	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Construction	Titre profes-sionnel RNCP Niveau III	CPN64	Projeteur d'études BTP	Projeteur d'études BTP ou Dessinateur projeteur	670	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Energies	Certificat de Compétence	CC93	Sciences et techno-logies nucléaires	Cadre d'études technique et de recherche	360	Bagnols-sur-Cèze	bagnols@cnam-lr.fr

* Toutes ces formations, à l'exception des formations spécialisées (FS), sont soumises à l'approbation de co-financement auprès du Conseil Régional, sous réserve de validation.

Energies	Licence (L3)	LG026	Licence mention sciences pour l'ingénieur en Chimie Alimentation Santé Radioprotection	Technicien en radioprotection ou en prévention des risques en milieu nucléaire, en laboratoire d'analyse ou de recherche,	420	Bagnols-sur-Cèze	bagnols@cnam-lr.fr
Energies	Diplôme d'établissement	DIE16	Responsable en production industrielle	Technicien supérieur dans le domaine de l'industrie nucléaire et des applications des rayonnements,	720	Bagnols-sur-Cèze	bagnols@cnam-lr.fr
Energies	Diplôme d'Ingénieur	CYC62	Diplôme Ingénieur Sciences et technologies Nucléaires	Cadre technique de la Production - Spécialités industrielles des métiers du nucléaire	1 020	Bagnols-sur-Cèze	bagnols@cnam-lr.fr
Chimie-Biologie	Titre professionnel RNCP Niveau III	CPN38-1	Technicien supérieur STI Biochimie-Biologie	Fonctions de technicien supérieur dans les services de production, de la recherche-développement et du contrôle qualité dans les agro-industries et les industries de la santé (et de leurs partenaires).	700	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Chimie-Biologie	Titre professionnel RNCP Niveau III	CPN38-2	Technicien supérieur STI Chimie	Technicien supérieur Chimiste	700	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Chimie-Biologie	Certificat de Compétence	CC87	Bioanalyse	Cadre technique d'études scientifiques et de recherche fondamentale	250	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Chimie-Biologie	Certificat de Compétence	CC95	Prévention et traitements des pollutions en milieux naturels	Les métiers se rapportant à la prévention et au traitement des pollutions et des risques, à la protection de l'homme (hygiène et santé, sécurité du travail), à la protection de la nature, à la gestion des équilibres écologiques, des milieux et ressources naturelles	250	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Chimie-Biologie	Titre professionnel RNCP Niveau II	CPN67-2	Responsable en production industrielle - Parcours Génie Biologique	Responsable en production industrielle - Responsable qualité des sites industriels	600	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Chimie-Biologie	Diplôme d'Ingénieur	CYC24	Diplôme d'ingénieur - Spécialité Mesure Analyse appliquée la chimie et au vivant	Tous les métiers d'ingénieur en rapport avec l'analyse et la mesure dans les secteurs d'activité suivants : pharmacie, santé, sécurité, environnement, métallurgie, chimie, agro-alimentaire, diagnostic, industries manufacturières, production…	850	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Chimie-Biologie	Diplôme d'Ingénieur	CYC75	Diplôme d'ingénieur Biologie Sciences et Techniques du vivant Option génie biologique	Cadre technique de la Production	600	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Informatique	Certificat Professionnel	CP04	Technicien de maintenance micro réseaux et internet	Technicien de maintenance informatique et réseau	280	Montpellier, Mende	contact@cnam-lr.fr
Informatique	Certificat Professionnel	CP09	Programmation de sites Web	Développeur Web	320	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Informatique	Certificat de Compétence	CC04	Administrateur de machines en réseaux	Administrateur réseau et système informatique	300	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Informatique	Diplôme d'établissement (RNCP de niveau III en cours)	DIE20	Informatique Analyst Programmeur	Analyste Programmeur	760	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Informatique	Licence L3	LG025	Licence Informatique générale	Analyste-programmeur, Chef de projet étude et développement informatique, Technicien d'exploitation informatique, Responsable du parc informatique, Chef de projet informatique...	290	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Informatique	Titre professionnel RNCP Niveau II	CPN62	Concepteur architecte Informatique	Le concepteur-architecte informatique exerce son métier, la plupart du temps, dans des sociétés de service informatique (SSII) ou directement dans le service informatique d'une entreprise.	650	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Informatique	Diplôme d'Ingénieur	CYC12	Diplôme d'ingénieur Informatique Option Systèmes d'Information	Chef de projets informatique	800	Montpellier	contact@cnam-lr.fr
Informatique	Diplôme d'Ingénieur	CYC14	Diplôme d'ingénieur Informatique Option Réseaux, systèmes et multimédia	Les métiers sont nombreux et correspondent à des responsabilités d'architectes/concepteur de réseaux, responsable système en environnement distribué, spécialiste en conception multimédia.	800	Montpellier	contact@cnam-lr.fr



* Toutes ces formations, à l'exception des formations spécialisées (FS), sont soumises à l'approbation de co-financement auprès du Conseil Régional, sous réserve de validation.

Les formations courtes et modulaires

Tous les modules (unités d'enseignement) qui composent les formations du Cnam peuvent également être suivis à la carte, avec ou sans objectif de diplôme dans une logique d'acquisition ou de développement des compétences transverses ou spécifiques. Ces UE sont capitalisables au rythme de chacun.
Consulter votre centre Cnam le plus proche pour connaître la liste complète de toutes les UE proposées : www.cnam-lr.fr

Quelques exemples des formations proposées chaque année :

Intitulé de la formation	Code	Nb d'heures en centre	Modalité	Lieu de formation	Contact
Comptabilité et contrôle de gestion initiation I	CCG101	40	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Comptabilité financière des sociétés I	CFA105	40	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Initiation aux techniques juridiques fondamentales	DRA002	60	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Droit des difficultés des entreprises	DRA120	40	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Gestion des hommes I	EME104	60	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Pilotage financier de l'entreprise	GFN106	60	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Finance d'entreprise : gestion et politique financière	GFN139	80	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle	CCE105	40	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Droit social : bases du droit du travail : aspects individuels et collectifs	DRS003	40	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Institutions et acteurs de la formation des adultes	FAD103	60	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Animation, gestion, évaluation d'une séquence pédagogique	FAD106	60	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Montage juridique et financier de dispositifs de formation	FAD119	60	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Initiation au management et gestion des RH	FPG001	40	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Gestion de la Paie	FPG104	40	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Technologie de l'information et de la communication et GRH	FPG105	40	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
GRH, dialogue social et transformations des organisations	FPG109	60	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Outils RH	FPG114	60	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Bases de la DAO	CCV020	40	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
DAO appliqué au BTP	CCV027	60	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Principes des réseaux informatiques	NFA009	60	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Développement d'applications avec les bases de données	NFA011	40	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Programmation avec Java: notions de base	NFA031	60	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Réseaux et administration web	NFA083	60	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Infrastructures technologiques pour le commerce électronique	NFE102	60	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Informatique décisionnelle	NFE115	60	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Architecture des systèmes informatiques	NSY104	60	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr
Réseaux et télécommunications	RSX101	60	Se renseigner auprès de votre centre		contact@cnam-lr.fr

Chaque année le Cnam LR propose également une offre de formations courtes et qualifiantes, qui correspond à des besoins en compétences transverses (communication, prévention et gestion de conflits, la médiation, prévention des risques professionnels et psychosociaux, management, anglais, certifications en langues, informatique...).

Quelques exemples des actions collectives proposées en 2013-2014 :

Intitulé de la formation	Objectifs de l'action	Nb d'heures en centre	Modalité	Lieu de formation	Contact
Communication bienveillante et Médiation - Prévention et gestion des conflits en milieu professionnel	Découvrir une autre manière de communiquer grâce aux outils et techniques du médiateur	28	TO	Montpellier	mediation@cnam-lr.fr
Communication bienveillante et Médiation - Prévention et gestion des conflits en milieu professionnel	Module de perfectionnement et d'entrainement aux techniques de la médiation	14	TO	Montpellier	mediation@cnam-lr.fr
Les fondamentaux de la médiation	Acquérir des compétences en médiation pour intervenir comme tiers dans la prévention et la gestions de conflits	112	TO	Montpellier	mediation@cnam-lr.fr
Préventions des risques professionnels et des risques psychosociaux	Appréhender, comprendre et évaluer les risques professionnels pouvant affecter la santé physique et mentale des salariés	14	TO	Montpellier	pole-sante@cnam-lr.fr
Préventions des risques professionnels et des risques psychosociaux	Module 1 + les responsabilités de l'employeur, les obligations légales, le DU, la faute inexcusable, stress, violence, harcélement	21	TO	Montpellier	pole-sante@cnam-lr.fr
Préventions des risques professionnels et des risques psychosociaux	Module 1 + Module 2 + les autres risques professionnels, TMS, risque routier, etc.	28	TO	Montpellier	pole-sante@cnam-lr.fr
Anglais niveau A1	Module de communication, axé sur les compétences orales	20	HTT	Montpellier, Nîmes, Bagnols-sur-Cèze	langues@cnam-lr.fr
Anglais niveau A2	Module de communication, axé sur les compétences orales	20	HTT	Montpellier, Nîmes, Bagnols-sur-Cèze	langues@cnam-lr.fr
Anglais niveau B1	Module de communication, axé sur les compétences orales	20	HTT	Montpellier, Nîmes, Bagnols-sur-Cèze	langues@cnam-lr.fr
Anglais professionnel - Préparation au test BULATS	Mieux maîtriser l'anglais professionnel, attester de compétences et/ou préparer la validation du niveau d'anglais requis pour un cursus au Cnam (test BULATS)	50	FOAD	FOAD	langues@cnam-lr.fr
Test BULATS	Attester d'un niveau de compétences en langues (anglais, espagnol, allemand, français langue étrangère)	2	HTT	Montpellier	langues@cnam-lr.fr
Management du personnel saisonnier (professionnels du tourisme)	S'initier aux fondamentaux du management	14	TO	Montpellier	entreprises@cnam-lr.fr



Ces formations courtes et modulaires, ainsi que toutes les formations du Cnam, peuvent être adaptées à des stages sur mesure en intra-entreprise, selon les objectifs, besoins et contraintes des organisations.

Pour plus d'informations, contacter : entreprises@cnam-lr.fr

Cnam entrepreneur(s) – Accompagner les entrepreneurs

Cnam Entrepreneur(s) est dédié aux femmes et aux hommes qui conduisent des initiatives aux différents stades du cycle de vie de l'entreprise (création, croissance, diversification, essaimage, transmission reprise, etc.). Son expertise porte plus spécifiquement sur les entreprises de petite taille.

En Languedoc-Roussillon, Cnam Entrepreneur(s) collabore avec les acteurs et les structures d'accompagnement de la création et du développement des entreprises en région, pour co-construire une offre de formation adaptée aux parcours d'entrepreneurs :

- Titre entrepreneur de petite entreprise (RNCP niveau III) pour accompagner un projet de création, développement ou reprise d'entreprise,
- Le bilan de compétences entrepreneuriales pour découvrir ses aptitudes et compétences entrepreneuriales.

Pour en savoir plus :
www.cnam-lr.fr/site/cnam/cne

Contact : entrepreneurs@cnam-lr.fr

ICH – Institut d'études économiques et juridiques appliquées à la construction et à l'habitation

L'ICH est une composante pédagogique du CNAM dont la vocation est de promouvoir la formation dans les secteurs professionnels suivants : le droit et l'économie de l'immobilier, de la promotion, de la construction et de l'estimation.
La formation mène au diplôme ICH inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (Arrêté du 5 avril 2012) et permet la délivrance de la carte professionnelle gestion et transaction en vertu des décrets d'application de la loi Hoguet.

Le diplôme peut être obtenu dans trois sections :
- gestionnaire immobilier (vente gestion transaction immobilière),
- responsable de programme immobilier (promotion et construction immobilière),
- évaluateur immobilier (expertise et estimation immobilière).

Il se compose d'un cycle préparatoire (2 unités d'enseignement d'introduction) et de 9 unités d'enseignement. C'est un diplôme par unités d'enseignement capitalisables. Chacun, en raison de ses activités professionnelles et personnelles peut adapter son rythme en préparant une ou plusieurs U.E.

Il est possible de s'inscrire à une ou plusieurs UE sans rechercher l'obtention du diplôme.
Conditions d'inscription : Les candidats doivent justifier du bac ou de 3 années d'activité professionnelle.
L'ICH accueille tout type de public (professionnels, demandeurs d'emploi et étudiants) soit en formation initiale, en alternance ou continue.

Renseignements :
ICH Faculté de droit, 39, rue de l'Université
34060 Montpellier Cedex 02
Tél. : 04 34 43 29 59
ich@univ-montp1.fr



INTEC – Institut national des techniques économiques et comptables

L'Intec est l'institut du Cnam dédié aux métiers de la comptabilité, du contrôle de gestion, de l'audit et de la finance. C'est un établissement public d'enseignement supérieur.
Fondé en 1931, l'Intec accueille aujourd'hui près de 20 000 élèves en France et à l'étranger, dans 25 pays. C'est, de très loin, le premier centre d'enseignement supérieur préparant aux métiers de la comptabilité.

L'Intec propose une formation (DCG État / DGC Intec et DSCG État / DSGC Intec) permettant de se présenter aux examens des diplômes de l'État (organisés par le Ministère de l'Éducation nationale) et de l'Intec.

Pour délivrer son diplôme, l'Intec prend la meilleure des deux notes obtenues à l'Intec ou à l'État (sous réserve d'avoir obtenu à l'Intec au moins 3 UE en DGC et 2 UE en DSGC).

Les diplômes de l'institut dispensent de toutes les unités d'enseignement (UE) du DCG de l'État et de la majeure partie des unités d'enseignement du DSCG (5 UE sur 7 sont dispensées).

L'inscription à l'unité d'enseignement faite directement auprès de l'Intec Languedoc-Roussillon permet de s'inscrire aux cours par correspondance (support papier ou support en ligne) en couplant des cours en présentiel.

Contact : intec@cnam-lr.fr



Formations linguistiques

Débutants ou confirmés, salariés ou personnes en recherche d'emploi : le Cnam vous propose des solutions pour vous aider à progresser grâce à des formations linguistiques personnalisées, accessibles et adaptées à votre niveau.

- des modules de 20 heures d'anglais en cours collectifs pour gagner en confiance à l'oral, organisés dans nos centres le soir ou le samedi matin,

- une formation de 50 heures en e-learning encadrée par un tuteur anglophone, vous permet de perfectionner votre anglais professionnel et de valoriser vos acquis,

- des solutions sur mesure pour des salariés et des entreprises (diagnostics linguistiques, cours individualisés en entreprise, au Cnam, en individuel, en groupe, par téléphone...),

- une certification reconnue (le test BULATS*) en 4 langues (anglais, espagnol, allemand, français langue étrangère).

Toutes nos formations et tests sont alignés aux 6 niveaux du Cadre Européen Commun de Référence (CECR). Nos formateurs-consultants sont des experts, de langue maternelle, proches du monde du travail.

* Business Language Testing Service.
Développé par l'Université de Cambridge, le test BULATS est un moyen rapide et fiable d'évaluer et de valider son niveau de compétence professionnelle. Incontournable depuis 1995 pour valider certains diplômes d'ingénieur, master et licence au Cnam.

Contact :
langues@cnam-lr.fr



Les formations spécialisées

Au-delà de l'offre de formation proposée aux publics actifs de la région, le Cnam LR s'attache à nouer des partenariats auprès des acteurs en région, de façon à répondre au mieux aux besoins des territoires, des entreprises, des branches professionnelles et des institutions. Ces partenariats permettent au Cnam LR de mettre son expertise et sa pédagogie au service d'un large public et d'élargir ses champs d'intervention par la co-construction d'actions de formations spécialisées.

Pôle santé

Le Cnam LR souhaite apporter des réponses concrètes aux besoins en formation des professionnels du secteur de la santé, du secteur sanitaire et médico-social et être ainsi un partenaire régional reconnu. C'est pourquoi, après une écoute attentive des acteurs régionaux du secteur et fort de notre expertise dans les domaines économiques et des sciences humaines et sociales, nous avons structuré depuis 2009 ce nouveau Pôle santé, dédié aux métiers de la santé et de la santé au travail, déclinant une offre plurielle de formations diplômantes, qualifiantes et de perfectionnement des pratiques :

- Assistant en santé et sécurité au travail (CP33)
- Prévention des risques professionnels et des risques psychosociaux (RPS)
- Analyse du travail et développement des compétences (Master ATDC)
- Chargé d'action ergonomique (CC102)
- Technicien de l'information médicale (CC106)
- Les fondamentaux de la médiation (LFM)
- Les Pratiques de la médiation (CC45)
- La communication bienveillante - Prévention des conflits en milieu professionnel (FCCOM)
- Infirmier coordinateur en établissement médico-social (CC115)
- Accompagnant professionnel de la personne âgée (certificat professionnel)

Nos partenaires : IFCS, IRTS-IFOCAS, ITEV, ARS, ARACT, URIOPSS

Publics : institutions publiques, établissements et entreprises qui cherchent à se doter de compétences spécifiques ainsi qu'aux salariés et aux professionnels indépendants qui souhaitent se perfectionner ou réorienter leur carrière vers ces spécialités.
Contact : pole-sante@cnam-lr.fr

Université de Nîmes, Montpellier 1, Montpellier 2, www.masterbs.univ-montp2.fr

Master 2 BIOTIN - Management et Innovation en Biotechnologie
Publics : étudiants L3 scientifique
Contact : philippe.berta@unimes

Cnam INTECHMER (Institut national des sciences et techniques de la mer) www.intechmer.cnam.fr

Diplôme d'établissement du Cnam :
- Management d'entreprises aquacoles (bac +5),

Publics : étudiants en biologie, biologie marine, aquaculture, salariés/demandeurs d'emploi en formation continue, selon l'expérience professionnelle.
Contact : scolarite-intechmer@cnam.fr

Université Paul Valéry de Montpellier (UFR4), www.univ-montp3.fr

EXECUTIVE MBA - Leadership, gouvernance et performance des équipes
Publics : managers, chefs d'unités, dirigeants d'entreprises, leaders ou futurs leaders.
Contact : emba@univ-montp3.fr

ITCBTP (Institut des techniques de la Construction du Bâtiment et des Travaux Publics) www.itcbtp.fr

Diplôme d'ingénieur, spécialité bâtiment et travaux publics, en partenariat avec le Cesi (par l'apprentissage).
Publics : Etre âgé(e) de moins de 26 ans et titulaire d'un Bac+2 d'une filière Génie Civil
Contact : contact-montpellier@cesi.fr

AFT-IFTIM – Formation Transport Logistique à Montpellier www.aft-iftim-sud.com

- Certificat de compétence « Responsable d'une unité de transport de marchandises et logistique », en partenariat avec l'AFT.IFTIM

Publics : professionnels du transport visant la direction d'entreprises du secteur routier.
Contact : entreprises@cnam-lr.fr
www.aft-iftim-sud.com



Nos **services**

La formation au service des compétences et de la compétitivité

Installé au cœur du territoire languedocien depuis 1964, le Cnam LR observe, anticipe et accompagne l'évolution de l'économie régionale.

Riche de cette expérience et en prise directe avec les réalités socio-économiques régionales, le Cnam LR répond aux besoins des territoires, des entreprises, des branches professionnelles et des institutions, en faveur de l'emploi par un panel très large de formations et de prestations de service :

- réponses sur mesure aux appels à projet, appels d'offres, marchés publics, demandes de formation spécifiques,
- audits, diagnostics, conseil et ingénierie de formation,
- certifications en informatique (C2i) et en langues (test BULATS),
- accompagnement au changement, à la GPEC, au recrutement,
- reconversion, VAE.

Notre équipe est à votre écoute pour répondre de façon personnalisée à toutes vos demandes. La garantie de prestations de qualité et de solutions de formation adaptées et efficaces reste notre priorité. Pour ce faire nous nous appuyons sur l'expertise de consultants de terrain dotés d'une solide expérience et d'une pratique avérée dans leur discipline.

Vous êtes une entreprise, un OPCA, un établissement ou une institution ?
Vous avez un projet lié à la formation, la GRH ou l'emploi ?

Contactez-nous : entreprises@cnam-lr.fr

Cnam Emploi
Acteur engagé pour l'accès et le maintien à l'emploi



Le Cnam LR crée depuis 2011 des passerelles entre les auditeurs-demandeurs d'emploi et les entreprises partenaires.

Sécuriser le parcours des auditeurs demandeurs d'emploi du Cnam LR :

- diffusion des offres de stages et d'emplois des entreprises partenaires
- mise en relation et placement
- organisation d'« emplois et stages dating »
- animation mensuelle des « rendez-vous de l'entreprise »
- coaching emploi

Le soutien des publics fragilisés (si possible par l'alternance, dispositifs Pôle emploi destinés à l'adaptation au poste de travail AFPR/POE) :

- jeunes surdiplômés ou ayant des problématiques de poursuite d'études par les voies classiques (bac pro, bac technique, décrocheurs)
- accès au premier emploi des jeunes diplômés
- femmes en reprise d'activité
- personnes en situation de handicap
- séniors

Développement des relations Entreprises :

- développement des relations entreprises (diagnostic des besoins en compétences, adaptation aux postes de travail, alternance, recrutement, audit, etc.)
- animation du réseau des anciens du Cnam
- mise en relation d'auditeurs en situation de handicap avec des entreprises soumises à l'obligation d'emploi et des cabinets spécialisés

Prestation d'accompagnement au projet et à l'emploi :

- mission Locale des Jeunes (MLJ)
- pôle emploi

Contact : emploi@cnam-lr.fr



L'expérience professionnelle au Cnam : mode d'emploi

La délivrance des diplômes Cnam est soumise à des exigences d'expérience professionnelle dans la spécialité du diplôme. Si votre activité professionnelle ne correspond pas, en nature et en niveau, à la spécialité du diplôme que vous préparez, vous devez pouvoir justifier d'un stage, dont la durée varie en fonction du diplôme, avec la remise d'un rapport présentant les travaux réalisés.
Suite à l'examen de votre dossier, la commission précisera la nature et la durée du complément d'activité professionnelle que vous devrez effectuer.

L'inscription au Cnam Languedoc-Roussillon peut vous permettre de bénéficier d'une convention de stage afin de compléter votre expérience professionnelle. Un rapport de stage sera à fournir.
Attention : la convention de stage est établie au titre de l'année en cours.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) au Cnam : mode d'emploi

Qu'est ce que la VAE ?

Ce dispositif permet l'obtention de tout ou partie d'une certification (diplôme ou titre à finalité professionnelle) sur la base d'une expérience professionnelle salariée, non salariée (commerçant, collaborateur de commerçant, profession libérale, agriculteur ou artisan...) et/ou bénévole (syndicale, associative) et/ou volontaire. Cette expérience, en lien avec la certification visée, est validée par un jury. Les certifications, enregistrées au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sont accessibles par la VAE.

Qui peut entreprendre une démarche de VAE ?

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, ayant une activité salariale, non salariale ou bénévole exercée de façon





continue ou non, pendant **une durée totale cumulée d'au moins trois ans** en rapport avec le diplôme visé.

La VAE au Cnam se décompose en deux étapes :
- 1re étape (administrative) : la recevabilité,
- 2e étape (pédagogique) : l'accompagnement

La recevabilité

Dans un premier temps, le Cnam, organisme certificateur du diplôme que vous souhaitez valider, doit examiner votre candidature à la VAE avant de vous reconnaître apte à l'entreprendre.
Vous devez remplir un dossier administratif de candidature qui est aussi appelé *livret de recevabilité*.

C'est à la lecture de ce dossier que le Cnam décide si votre demande est recevable ou si elle est rejetée. Pour cela, il vérifie :
- si vous remplissez les conditions administratives requises
- si votre parcours d'expérience vous a donné l'occasion d'assimiler et de comprendre les connaissances disciplinaires pratiques et théoriques définies dans le référentiel du diplôme choisi.

ATTENTION, la décision de recevabilité ne préjuge en aucun cas de la validation qui sera prononcée par le jury en fin de parcours.

L'émission d'un livret de recevabilité vous permettra de mobiliser les financements nécessaires à la prise en charge de l'accompagnement VAE ainsi que les frais de jury.

Un véritable accompagnement pédagogique

Des professionnels de la VAE vous accompagnent afin de vous aider à franchir cette étape, la plus importante en temps et en production.

Vous vous apercevrez qu'il n'est pas simple d'interroger vos compétences et votre vécu professionnel, de prendre du recul pour « s'observer en train de faire », d'y mettre des mots et d'organiser sa réflexion.
Pour tous les métiers et à tous les niveaux, la difficulté reste la même. C'est la raison pour laquelle il faut compter une durée d'environ 10 à 12 mois pour réaliser une démarche de VAE.

Quel diplôme correspond le mieux à mon parcours ? Besoin d'aide ?
Contact : www.atout-metierslr.fr

Le diplôme que je vise par la VAE est délivré par le Cnam : que faire ?
Contact : http://dnf3.cnam.fr/diva/

Les PIC VAE vous orientent sur le choix de vos diplômes quel que soit l'organisme de formation.
N° Vert : 0800 00 73 73

Les financements de la formation



**Le Cnam porte une mission de service public sans but lucratif.
Nos tarifs sont donc étudiés au plus juste.
Certains publics peuvent bénéficier du soutien financier de la région Languedoc-Roussillon dans le cadre du dispositif de « promotion sociale ».
Ce dispositif accompagne prioritairement les demandeurs d'emploi dans leur démarche de formation visant le retour à l'emploi.
Pour les publics salariés, plusieurs dispositifs peuvent être mobilisés.
Les conseillers du Cnam vous accompagnent afin d'étudier avec vous le financement de tout ou partie de votre formation.**

Le DIF
Formation co-décidée

Le DIF (droit individuel à la formation), est une modalité de départ en formation à l'initiative du salarié mais qui ne peut se mettre en œuvre qu'avec l'accord de l'employeur sur le choix de la formation.
Le DIF permet au salarié de constituer un capital temps de formation de 20 heures par an pour un salarié à temps plein (plafonné à 120 heures sur 6 ans).

La formation peut s'articuler avec des actions suivies dans d'autres dispositifs.

Tous les salariés ont accès à ce dispositif, y compris, dans certaines conditions, ceux sortant d'une période de CDD ou dans le cadre de la rupture du contrat de travail, c'est le principe de la portabilité du DIF.

DIF ? CIF ?
Renseignements sur
www.travail-emploi.gouv.fr
www.cnam-lr mot-clé : financement

Le Congé Individuel de Formation (CIF)
Formation décidée par le salarié (CDI - fin de CDD)

Le CIF a pour objet de permettre à tout salarié, au cours de sa vie professionnelle de suivre, à son initiative et à titre individuel, des actions de formation, indépendamment de sa participation aux stages compris dans le plan de formation de l'entreprise dans laquelle il exerce son activité.
Le droit au CIF est un droit individuel mis en œuvre à l'initiative du salarié.
Le CIF ne peut être imposé par l'employeur.
Dès lors qu'il remplit les conditions nécessaires, le salarié sollicite de l'employeur l'autorisation de s'absenter de l'entreprise pour suivre la formation qu'il a choisie. L'employeur ne peut la lui refuser définitivement. Il peut seulement reporter la date de son départ. Son contrat de travail est suspendu durant la formation.
Tout salarié peut accéder à un congé individuel de formation, quels que soient l'effectif de l'entreprise et la nature de son contrat de travail. Une condition d'ancienneté est nécessaire : 24 mois consécutifs ou non en tant que salarié dont 12 mois dans l'entreprise actuelle (36 mois dans les entreprises artisanales de moins de 10 salariés).

La période de professionnalisation
Formation co-décidée

La période de professionnalisation permet à certains salariés en CDI, susceptibles de rencontrer des difficultés professionnelles, d'acquérir une qualification reconnue ou de participer à une action de professionnalisation en vue de favoriser leur maintien dans l'emploi.
La période de professionnalisation s'adresse aux salariés en CDI déjà en poste dans l'entreprise au moment de la mise en œuvre du parcours qualifiant.
Sont concernés en priorité, les salariés de plus de 45 ans ou ayant plus de 20 ans d'activité, ceux reprenant une entreprise ou en reprise d'activité après un congé maternité et/ou parental, les travailleurs handicapés.





Le Plan de Formation
Formation choisie par l'employeur

Le plan de formation est un outil de gestion des ressources humaines qui permet aux salariés de renforcer leurs compétences ou d'en acquérir de nouvelles. Il groupe l'ensemble des actions de formation, des bilans de compétence et de validation des acquis de l'expérience que l'employeur décide de faire suivre à ses salariés en fonction des objectifs de développement de l'entreprise.
L'employeur n'a pas d'obligation légale de mettre en place un plan de formation. Il est libre de déterminer sa politique ainsi que de choisir les salariés qu'il souhaite voir suivre une formation.
Sa liberté de choix est cependant encadrée par les obligations d'adaptation et de formation qui s'imposent à lui dans certains cas.
L'employeur est tenu de participer au financement de la formation continue.
Son budget dépend des effectifs et de la masse salariale.



S'inscrire au Cnam

Orientation, conseils et accompagnements adaptés

Préparez votre formation

- Informez-vous sur les formations et leurs modalités d'organisation, pendant les forums d'inscription de septembre et de février, ou toute l'année par internet : www.cnam-lr.fr
- Rencontrez un conseiller formation dans le centre le plus proche de votre domicile ou de votre lieu de travail et validez avec lui le parcours de formation le plus adapté.
- Prenez toutes les informations nécessaires au bon déroulement de votre projet (guide, plaquette, site internet).

Optimisez votre parcours de formation

Les formations certifiantes et diplômantes du Cnam sont composées d'unités d'enseignement (UE) et/ou d'unités d'activité (UA). Cette modularité vous permet de construire votre parcours et de suivre la formation à votre rythme, en choisissant les contenus pédagogiques correspondant le mieux à vos besoins. Elle permet aussi de capitaliser progressivement vos résultats.

Les Unités d'Enseignement (UE)

Ce sont des modules de formation capitalisables, qui peuvent être suivis individuellement ou combinés dans un parcours certifiant ou diplômant. Certaines unités d'enseignement sont communes à plusieurs parcours et restent acquises, quel que soit le parcours préparé. Une UE de 4, 6 et 8 crédits représente un volume de formation de 40, 60 et 80 heures et se déroule sur un semestre (1er semestre d'octobre à février, second semestre de mars à juin). Elle est dispensée en présentiel hors temps de travail (HTT) le soir et/ou le samedi, à distance (FOAD), en hybride (HTT et FOAD) et dans certains cas en journée. Une UE peut être constituée de travaux dirigés, travaux pratiques et de travail personnel, de durée variable, une fois par semaine pendant un semestre.

Les Unités d'Activité (UA)

Elles permettent de valoriser une expérience professionnelle, des stages, des projets tutorés ou par exemple un niveau de langues.

Les crédits européens (ECTS)

A chaque unité (d'enseignement ou d'activité) sont attribués des crédits européens (ECTS ou système européen de transfert de crédits). Les crédits sont acquis dès que vous obtenez, pour une unité donnée, une note égale ou supérieure à 10/20. Ils sont capitalisables dans les différentes formations du Cnam, et vous permettent d'accéder aux diplômes, titres et certifications qu'ils composent.
Ils peuvent également être transférés dans un autre établissement d'enseignement supérieur, en France ou dans un pays de l'union européenne.
1 ECTS = environ 10 heures de formation.

Combien d'UE préparer par an ?

Un rythme raisonnable est de 4 à 6 UE dans l'année, soit 2 à 3 par semestre, en fonction de vos disponibilités.

Dans quel ordre préparer les UE de votre parcours ?

Respectez la progression pédagogique. Certaines formations imposent un parcours précis, tandis que d'autres laissent plus de souplesse. Certaines UE ne sont accessibles qu'après en avoir validé une première donnant les bases indispensables. Consultez les fiches parcours et les pré-requis de chacune.

Variez les modalités pédagogiques

Si l'offre existe, il est tout à fait possible de suivre une formation en FOAD*, dans sa totalité. Cependant, il peut s'avérer bénéfique de combiner les modalités pédagogiques FOAD et présentiel, afin d'optimiser votre organisation (par la FOAD) et de profiter de la convivialité du présentiel. Ainsi vous pouvez opter pour des stratégies : préparer en FOAD les matières dont vous maîtrisez les bases, et réserver les cours en présentiel pour les disciplines où vous débutez.
Les UE en FOAD sont consultables sur : www.foad.cnam.fr

* Formation ouverte à distance

Comment mon parcours prend-il en compte mes acquis ?

Validez votre expérience

Vous pouvez valider votre expérience pour :

- accéder à un cycle de formation sans les diplômes ou titres requis à l'entrée : la VAP 85 (décret du 23 août 1985), un véritable tremplin pour accéder aux formations visées, sans posséder le diplôme initial requis.

Ce décret prend en compte à la fois votre expérience professionnelle et personnelle ainsi que les parcours de formation suivis en formation initiale et continue.

- obtenir tout ou partie d'un diplôme : la VAE (décret du 24 avril 2002).

Ce décret prend en compte à la fois votre expérience professionnelle et personnelle exercée pendant une durée minimale de 3 ans, en rapport direct avec le contenu du diplôme visé.

Validez vos études supérieures

Grâce à la VES, vous pouvez prétendre à la dispense de certains modules de formation du Cnam, en faisant valoir vos études supérieures antérieures.
Conditions : posséder un diplôme de l'enseignement supérieur, un titre RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), des unités d'enseignement (UE obtenues dans le cadre d'une formation supérieure, ou encore une formation professionnelle qualifiante).
Démarches : remplir un dossier de demande de VES et produire les justificatifs (contenu des modules obtenus, notes obtenues) auprès de votre centre d'enseignement.
Il sera envoyé à la direction des formations au Cnam à Paris et sera examiné par un jury.



Modalités d'inscription

Les inscriptions ont lieu chaque semestre : septembre pour le 1er semestre, février pour le second semestre.

*Les formations courtes, spécifiques et spécialisées peuvent avoir des modalités spécifiques d'inscription et d'organisation. Veuillez vous renseigner directement auprès du centre concerné.

Les modalités d'inscription :

- être âgé d'au moins 18 ans,
- justifier de son identité,
- présenter les pièces requises

Toute inscription effectuée avec un financement de l'employeur ou d'un organisme donne lieu à une convention de formation professionnelle.

Documents à fournir

Pour tous :

- Dossier d'inscription dûment renseigné
- Contrat de formation dûment renseigné (si inscription individuelle)
- Photocopie de l'Attestation d'assuré social (délivrée par votre Caisse d'Assurance Maladie)
- 2 photos d'identité (avec prénom et nom au verso)
- Photocopie de la carte d'identité (recto/verso) ou du passeport en cours de validité pour les personnes de nationalité française et les ressortissants de l'UE.

Pour les étrangers : photocopie de la carte de séjour, avec mention « salarié » ou « étudiant » (selon le cas), en cours de validité et couvrant la période de formation demandée.

Pour les salariés, joindre en complément :

- Le formulaire « Prise en charge d'une formation Cnam » dûment renseigné (pour les salariés pouvant bénéficier d'une prise en charge).

Pour les artisans, professions libérales, indépendants, auto-entrepreneurs, joindre en complément :

- Justificatif de l'activité professionnelle (déclaration URSSAF ou autre document justifiant du statut)

Pour les demandeurs d'emploi (souhaitant bénéficier d'une formation, cofinancée par le conseil régional), joindre en complément :

- La « Fiche de prescription d'une action de formation » délivrée par votre prescripteur (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, CIDFF...)

Pour les étudiants :

- Photocopie de la carte d'étudiant de l'année universitaire en cours.

NB : L'inscription au Cnam ne vous confère pas le statut d'étudiant.

Transfert d'inscription
Les auditeurs appelés à changer de lieu de résidence peuvent faire transférer leur dossier, en cours d'année, dans un autre centre Cnam en s'assurant au préalable de pouvoir poursuivre les mêmes études.

Modification d'inscription
Toute modification d'inscription est soumise à l'autorisation du centre d'enseignement de rattachement.
Une modification de programmation d'un enseignement après l'inscription ou la fermeture d'une session de formation autorise l'auditeur à modifier son inscription.

Stages en entreprise
Tout stage, donne lieu à une convention.
Pour ce faire, il faut au préalable être inscrit à une ou plusieurs unités d'enseignement composant un diplôme. La durée de stage dépend du cursus suivi (cf. fiche formation).
La demande doit être déposée 15 jours minimum avant le début du stage.

Examens
Chaque unité d'enseignement (UE) donne lieu à un contrôle de connaissance, soit par contrôle continu, soit par examen en fin de semestre, soit par combinaison de ces procédés.
Les modalités de contrôle de chaque UE vous seront communiquées par l'enseignant.
Les UE sont capitalisables : elles vous seront définitivement acquises quel que soit le point de réseau (Languedoc-Roussillon ou l'un des autres centres régionaux) où vous les avez obtenues.
Les auditeurs ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 obtiennent une attestation de succès à l'examen après réunion du jury de fin d'année.

N.B. : il n'est pas possible de s'inscrire pour un même examen dans des centres d'enseignement différents, le même semestre.

Convocations
Une convocation aux examens semestriels est adressée par courriel via le centre d'enseignement à tous les auditeurs inscrits aux UE correspondantes. Une 2e session (dite de rattrapage) est organisée sur demande pour les auditeurs absents ou recalés à la 1re session.

Congés d'examen
Le Code du Travail (article R.931-9) prévoit la possibilité d'obtenir un ou plusieurs congés rémunérés correspondant annuellement à un maximum de 24 heures de temps de travail pour préparer ou passer des examens. La demande doit parvenir à l'employeur 30 jours avant la date de l'examen.
Les résultats (notes d'examen) sont diffusés sur Plei@d (environnement numérique de travail) pour tous les auditeurs.

Délivrance du diplôme
La délivrance du diplôme est soumise à des exigences d'expérience professionnelle dans la spécialité du diplôme (voir descriptif de la formation) et à l'obtention de l'ensemble des UE qui le composent.

ATTENTION : Le diplôme est délivré sur demande du candidat. Le dossier de demande est à retirer dans votre centre d'enseignement.

À titre exceptionnel, vous pourrez retirer votre diplôme sur rendez-vous ou bien accepter de le recevoir lors de la cérémonie officielle annuelle organisée par votre centre régional.

N.B. Si le seuil minimum d'inscrits pour une UE ou d'une formation n'est pas atteint, le Cnam se réserve le droit de ne pas ouvrir ou de reporter la session. Vous avez néanmoins la possibilité de vous inscrire à cette UE en FOAD dans une autre région ou de choisir une autre UE.

Glossaire

Nomenclature des niveaux de formation professionnelle (loi de 1969)

NIVEAU V
Personnel occupant des emplois exigeant normalement un niveau de formation équivalent à celui du brevet d'études professionnelles (BEP) ou du certificat d'aptitude professionnelle (CAP), et par assimilation, du certificat de formation professionnelle des adultes (CFPA) du
premier degré.
Ce niveau correspond à une qualification complète pour l'exercice d'une activité bien déterminée avec la capacité d'utiliser les instruments et les techniques qui s'y rapportent. Cette activité concerne principalement un travail d'exécution qui peut être autonome dans la limite des techniques qui y sont afférentes.

NIVEAU IV
Personnel occupant des emplois de maîtrise ou d'ouvrier hautement qualifié et pouvant attester d'un niveau de formation équivalent
à celui du brevet professionnel (BP), du brevet de technicien (BT), du baccalauréat professionnel ou du baccalauréat technologique.
Une qualification de niveau IV implique davantage de connaissances théoriques que le niveau précédent. Cette activité concerne principalement un travail technique qui peut être exécuté de façon autonome et/ou comporter des responsabilités d'encadrement (maîtrise) et de coordination.

NIVEAU III
Personnel occupant des emplois qui exigent normalement des formations du niveau du diplôme des Instituts Universitaires de Technologie (DUT) ou du brevet de technicien supérieur (BTS) ou de fin de premier cycle
de l'enseignement supérieur.
La qualification de niveau III correspond à des connaissances et des capacités de niveau supérieur sans toutefois comporter la maîtrise des fondements scientifiques des domaines concernés. Les capacités et connaissances requises permettent d'assurer de façon autonome ou indépendante des responsabilités de conception et/ou d'encadrement et/ou de gestion.

NIVEAU II
Personnel occupant des emplois exigeant normalement une formation d'un niveau comparable à celui de la licence ou de la maîtrise.
À ce niveau, l'exercice d'une activité professionnelle salariée ou indépendante implique la maîtrise des fondements scientifiques de la profession, conduisant généralement à l'autonomie dans l'exercice
de cette activité.

NIVEAU I
Personnel occupant des emplois exigeant normalement une formation de niveau supérieur à celui de la maîtrise.
En plus d'une connaissance affirmée des fondements scientifiques d'une activité professionnelle, une qualification de niveau I
nécessite la maîtrise de processus de conception ou de recherche.

ECTS : European Credit Transfer System (crédits européens) donnant un « poids » en heures à une UE (1 ECTS = environ 10 heures).

FOAD : formation ouverte à distance (via un environnement numérique de travail Plei@d).

HTT : hors temps de travail (généralement entre 18h30 et 21h30 ou le samedi).

RNCP : répertoire national des certifications professionnelles.

TO : temps ouvrable = TT : temps de travail.
Formation sur le temps de travail.

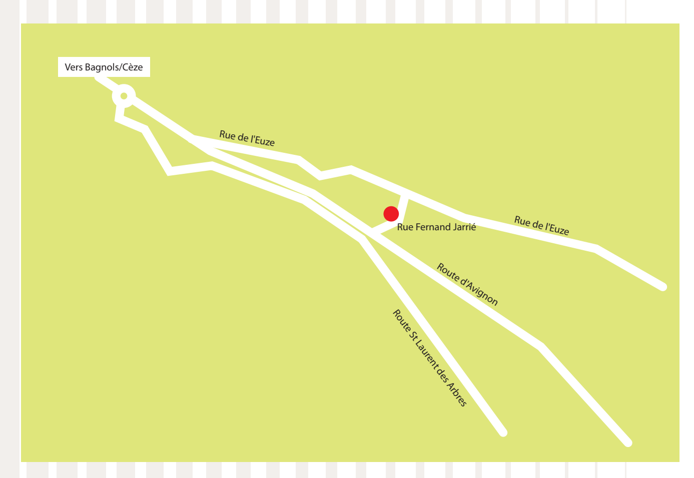
Des prises en considération possibles de votre parcours initial afin de raccourcir votre temps de formation :

VAE : validation des acquis de l'expérience,

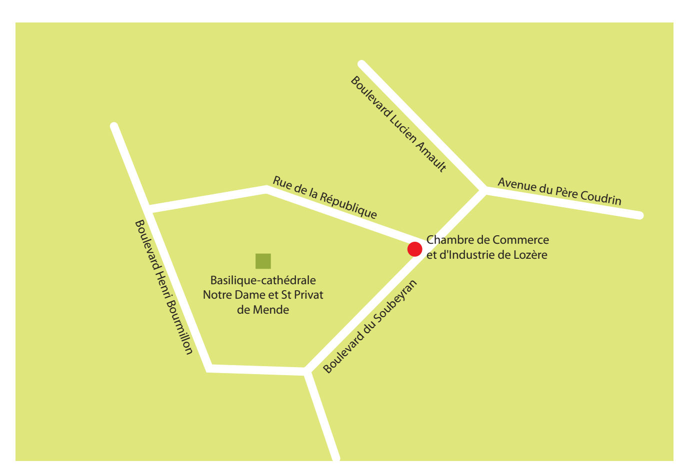
VAP : validation des acquis professionnels,

VES : validation des enseignements supérieurs.

le cnam
Languedoc-Roussillon



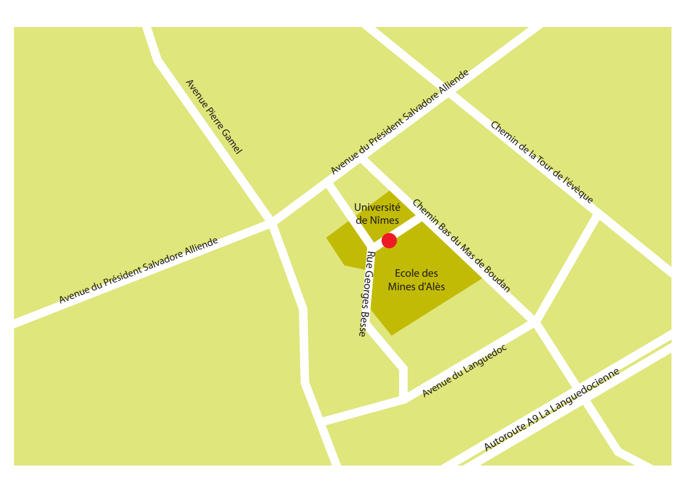
Cnam de Bagnols/Cèze
Maison de l'Entreprise - ZA de l'Euze - Rue Fernand Jarrié
30200 BAGNOLS SUR CEZE
Tél. : 04 66 89 07 03 - Fax : 04 66 89 07 03
bagnols@cnam-lr.fr



Cnam de Mende
Site CCI CNAM - Mende
16, boulevard du Soubeyran - BP81 - 48002 MENDE
Tél. : 04 66 49 00 33 - Fax : 04 66 65 35 29
mende@cnam-lr.fr



Cnam de Montpellier et Cnam centre FOAD
989 rue de la Croix Verte - Parc Euromédecine
34093 Montpellier cedex 05
Tél. : 04 67 63 63 40 - Fax : 04 67 54 08 36
montpellier@cnam-lr.fr



Cnam de Nîmes
Site EMA EERIE
69, rue Georges Besse - 30035 - Nîmes Cedex
Tél. : 04 66 84 92 71 - Fax : 04 66 84 92 71
nimes@cnam-lr.fr



Cnam de Perpignan
IUT - Chemin Passio Vella - 66000 - Perpignan
Tél. : 04 68 66 24 45
perpignan@cnam-lr.fr

CNAM Languedoc-Roussillon
Siège social : 989 rue de la Croix Verte
Parc Euromédecine - 34090 Montpellier
Tél. 04 67 63 63 40 - Fax 04 67 54 08 36

Directrice Régionale : Christine Pernelle

www.cnam.fr
www.cnam-lr.fr

Conservatoire National des Arts et Métiers